COLLEGE JEAN JOUDIOU

REUNION DE RENTREE

BIENVENUE AUX PARENTS D'ELEVES DES CLASSES DE 6èME

Lundi 7 septembre 2020

CONTENU DE LA REUNION

- o 1. Présentation générale du collège
- o 2. Le protocole sanitaire au collège Jean Joudiou
- 3. Intervention de l'infirmière scolaire
- 4. Démonstration Envole/Pronote
- 5. Evaluations nationales en 6^{ème}
- 6. Présentation des fédérations de parents d'élèves
- 7. Questions diverses

1. Présentation générale du collège

- Votre enfant est entré en 6^{ème}. Il doit s'adapter à un nouvel environnement très différent de celui de l'école primaire!
- L'établissement accueille environ 720 élèves répartis dans 6 classes de 6ème, 7 classes de 5ème, 6 classes de 4ème et 7 classes de 3ème, auxquelles il faut rajouter 2 dispositifs ULIS répartis sur l'ensemble des niveaux (environ 20 élèves)
- □ En 6ème, les effectifs sont de 28 à 30 élèves par classe
- Les professeurs sont tous spécialisés dans leur discipline
- L'équipe de Vie scolaire est chargée d'encadrer et d'assurer le suivi des élèves (absences, retards, dispenses, questions disciplinaires ...etc). La Conseillère principale d'éducation (CPE) est, avec le professeur principal de la classe le 1^{er} interlocuteur en cas de difficultés.
- L'année s'organise en semestres. Des réunions de bilans de misemestre sont organisées entre le professeur principal, la CPE et le personnel de direction en charge du suivi de la classe. En cas de difficultés, les parents sont avertis puis invités à rencontrer le professeur principal et/ou la CPE pour prendre connaissance des mesures de remédiation mises en place.
- Le collège est en travaux : livraison des nouveaux bâtiments prévue après les vacances de la Toussaint (3 salles de classes et une salle polyvalente modulable de 90 places, bloc sanitaires filles)

2. LE PROTOCOLE SANITAIRE AU COLLÈGE JEAN JOUDIOU

- Le ministère de l'Education nationale a publié fin août un protocole sanitaire applicable dans l'ensemble des établissements publics et privés sous contrat du territoire national.
- Il est consultable à l'adresse suivante :

https://www.education.gouv.fr/rentree-2020-modalites-pratiques-305467

Il constitue le <u>cadre de référence</u> à partir duquel les établissement ont dû organiser l'accueil des élèves. Il est complété par des <u>recommandations</u> édictées par les collectivités territoriales de rattachement (le département du Loiret pour le collège). Chaque professeur reçoit ensuite de la part des inspecteurs d'académie, une déclinaison du protocole avec des éléments de précisions relatifs à sa discipline.

- o L'essentiel à retenir (sauf modifications liées à l'évolution de la situation sanitaire): ☐ Le protocole mis en place lors du déconfinement est caduque. Il est remplacé par le protocole d'août 2020. □Tous les élèves doivent être accueillis □Le port du masque est **obligatoire** dans l'enceinte de l'établissement dès la classe de 6ème (élèves et personnels, visiteurs), en intérieur comme en extérieur (mesures dérogatoires pour l'EPS, la chorale et la cantine). □Les élèves doivent se désinfecter régulièrement les mains avec du savon et/ou du gel hydro alcoolique. Concrètement, cela se traduit par : >La fin de la distanciation physique (sauf quand elle est
- matériellement possible) en classe, dans la cour et à la cantine.
- > La suppression des sens de circulation dans l'établissement
- >L'obligation pour les élèves de venir munis de plusieurs masques et d'une pochette zippée pour les ranger. L'achat des masques est à la charge des familles mais le Conseil général a néanmoins décidé de doter chaque collégien de 2 masques lavables (en cours de distribution).
- La mise à disposition par l'établissement de gel désinfectant (salles de classes, cantine)

<u>En tant que parents, vous avez des obligations</u>:

- Munir chaque jour votre enfant du nombre de masques suffisants (2 ou 3 selon le régime externe/demipensionnaire)
- Garder votre enfant à la maison en cas de fièvre supérieure à 38° et/ou de symptômes évocateurs de la Covid-19 et prévenir immédiatement la vie scolaire.
- Si votre enfant déclare des symptômes quand il est au collège :
- Il est isolé avec un masque sous la surveillance d'un adulte qui porte également un masque. Vous serez rapidement contacté par l'école ou l'établissement qui vous invitera à vous rapprocher de votre médecin avant tout retour en classe

Un petit livret de recommandations vous a été remis. Il sera téléchargeable sur le site du collège. Nous vous invitons à le lire attentivement.

3. Intervention de l'infirmière scolaire

Informations sur les gestes barrières

le directeur d'école.

 Votre enfant a des besoins particuliers liés à son état de santé ou à des difficultés d'apprentissage ? Des plans d'accompagnement peuvent être mis en place



concernés

4. DÉMONSTRATION ENVOLE/PRONOTE

- Chaque <u>élève</u> et chaque <u>parent d'élève</u> se voit remettre lors de l'entrée en 6ème un code ATEN (Accès aux Télé services de l'Education nationale) à partir duquel il accède à la plateforme Envole (Espace numérique de travail pour les collèges de l'académie d'Orléans-Tours).
- Les données de connexion sont valables durant toute la scolarité de l'élève au collège, de la 6^e à la 3^e.
- Dans Envole, les parents accèdent à un bouquet de services grâce à un <u>code unique</u> (bourses, paiement de la demipension, Pronote, orientation fin de 3^{ème} ...etc)
- Attention! Au 1^{er} janvier 2021, le code ATEN sera remplacé par un code Educonnect ...
- Ces codes seront générés par l'établissement <u>uniquement</u> <u>pour les élèves</u>. Les parents devront générer <u>eux-mêmes</u> leurs propres codes selon une procédure que nous leur communiquerons ultérieurement.



- L'application PRONOTE est intégrée à l'ENT (Environnement Numérique de Travail) Envole.
- Pronote est l'application de gestion de vie scolaire qui permet notamment aux parents de prendre connaissance en ligne de l'ensemble des informations relatives à son (ses) enfant(s) scolarisé(s) au collège :
- Cahier de textes numérique
- Emploi du temps (actualisé en cas de modification),
- Notes, bulletins (avec graphes),
- Compétences du socle commun,
- Absences et retards,
- Punitions et sanctions,
- Absences des enseignants,
- Messages à destination des parents,
- Agenda,
- Stages et orientation (pour les élèves de 3^e)...
- Les parents ou responsables et les élèves disposent d'un espace Pronote caractérisé par un profil d'utilisateur ENT spécifique. Il est vivement déconseillé à un élève d'utiliser un compte parent au collège : l'accès à des fichiers partagés, à un casier, à des communautés disciplinaires ou liées à un projet lui serait alors refusé, pour l'enregistrement de travaux effectués au collège, par exemple.

5. EVALUATIONS NATIONALES EN 6^{ème}

- L'évaluation s'adresse à tous les élèves de sixième scolarisés dans les établissements publics et privés sous contrat de France métropolitaine et des départements et régions d'outre-mer.
- Elle permet aux équipes pédagogiques de disposer d'informations relatives au niveau de maîtrise des élèves à leur entrée au collège en français et en mathématiques.
- Elle met à disposition des équipes une aide au pilotage pédagogique des réseaux écoles-collège.
- Cette évaluation se déroulera entre le lundi 14 septembre et le vendredi 2 octobre 2020. Les parents recevront une note d'information précisant les dates de passation pour leur enfant.
- Elle se déroule en deux séquences de 60 minutes chacune (10 minutes de préparation et 50 minutes de passation) en français comme en mathématiques. La passation se fait entièrement sur support numérique à partir d'une plateforme en ligne.
- o Pour ces deux épreuves, la correction est automatisée
- La restitution individuelle des résultats des tests se fera lors des rencontres parents-professeurs du mardi 3 novembre 2020

6. Présentation des fédérations de parents d'élèves

• 1. Présentation de la PEEP : http://peep.asso.fr/

• 2. Présentation de la FCPE : https://www.fcpe.asso.fr/

7. QUESTIONS DIVERSES

